

Industrial Acceleration Act (IAA) – UE, Mars 2026

Résumé stratégique — Ce que les entreprises françaises doivent retenir

🎯 Contexte et enjeu

La Commission européenne a adopté le 4 mars 2026 l'Industrial Acceleration Act (IAA), règlement central du Clean Industrial Deal. Face au recul industriel européen (part manufacturière dans le PIB : 17,4 % en 2000 → 14,3 % en 2024), l'UE engage une politique volontariste pour reconquérir sa souveraineté industrielle.

⚙️ Les 4 leviers clés du règlement

1. Label "bas carbone"	Cadre harmonisé de labellisation pour les produits industriels à faibles émissions — valorise les efforts de décarbonation sur le marché.
2. Achats publics "Made in EU"	Exigences d'origine européenne dans les marchés publics pour : acier, ciment, aluminium, véhicules, technologies zéro-émission, solaire, batteries.
3. IDE conditionnés	Investissements étrangers >100 M€ dans des secteurs où un pays tiers contrôle >40 % des capacités mondiales : transfert technologique obligatoire, 50 % d'emplois européens minimum.
4. Permitting accéléré	Guichet unique numérique + zones d'accélération industrielle désignées par les États membres pour les projets stratégiques.

FR Conséquences pour les entreprises françaises

Secteur / Entreprises	Opportunités	Exigences / Risques
Sidérurgie & Aluminium (ArcelorMittal, Constellium, Aubert & Duval)	Label bas carbone = avantage concurrentiel sur marchés publics	Mise à niveau décarbonation urgente ; coûts d'ajustement
Ciment & Matériaux (LafargeHolcim, Vicat, Saint-Gobain)	Zones d'accélération = projets greenfield facilités	Investissements massifs requis en captage CO ₂
Automobile & Mobilité (Stellantis, Michelin, Valeo, Forvia)	Préférence "Made in EU" dans achats publics et aides d'État	Obligation de contenu local pour accès aux subventions
Chimie & Plasturgie (TotalEnergies, Arkema, Solvay)	Nouveaux marchés via produits chimiques bas carbone	Potentiellement élargi à la chimie (clause d'extension)
Batteries & Énergie solaire (Verkor, Carbon, TotalEnergies Solar)	Soutien public conditionné à origine EU = barrière protectrice	Concurrence chinoise encadrée par les conditions sur les IDE

Prochaines étapes & points de vigilance

Le règlement doit encore être négocié par le Parlement européen et le Conseil de l'UE avant entrée en vigueur. Les entreprises françaises doivent dès maintenant :

- ▶ Auditer leur empreinte carbone produit pour anticiper les critères de labellisation
- ▶ Identifier les appels d'offres publics susceptibles d'intégrer les exigences "Made in EU"
- ▶ Revisiter leur stratégie de partenariats avec des investisseurs non-européens
- ▶ Se positionner sur les zones d'accélération industrielle dès leur désignation par la France

 **Ce règlement n'est pas qu'une contrainte : c'est une fenêtre d'opportunité pour les industriels français qui anticipent. Les retardataires risquent l'exclusion des marchés publics européens.**